

Compte rendu de la réunion du comité directeur en visio du 20 mai 2020

Présents

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Colette FERON GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Jean-Claude WACH	Trésorier
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport Adapté Jeune
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national
Christine GHYS	Membre
Richard MAGNETTE	Membre
Yves OBIS	Membre
Claude GISSOT	Membre
Georges-Marie NACOUVALA	Membre
Marie-José LALLART	Membre

Assiste

Marie-Paule FERNEZ	DTN
--------------------	-----

Excusés

Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente Communication et partenariats
Olivier GRIN	Membre
Bruno HENNEBELLE	Membre

1- Approbation du PV du 13 mai

Le PV du 13 mai est adopté.

2- Budget fédéral prévisionnel

Christine Ghys présente le travail effectué avec Marc Truffaut, Jean-Claude Wach et Marie-Paule Fernez sur le budget prévisionnel 2020 à présenter à l'AG du 13 juin. Ils répondent aux questions ou apportent des précisions sur certaines lignes. Marc Truffaut souligne que l'ensemble des postes a été revu à la baisse.

L'intitulé de la ligne « Journée nationale des établissements » concerne le soutien apporté par la FFSA aux ligues et CDSA pour l'organisation d'une journée promotionnelle du Sport Adapté, avec gratuité des licences, en direction des ESMS qui ne sont pas encore à la FFSA.

Joël Renault pose une question relative au pôle ski dont le budget reste très élevé et la réponse précisant que l'activité du pôle ski qui n'a que très peu été impacté par le confinement car c'était la période d'arrêt. Une autre question sur le handball qui n'était pas visible dans le budget mais faisait partie de la ligne discipline non de haut niveau à l'international. Pour terminer, une question sur La Boutique qui n'est également pas visible dans le budget.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

3- Bureau CPSF

Marc Truffaut rend compte de la réunion de bureau du CPSF tenu le 19 mai.

- Marie-Amélie Le Fur a évoqué le souhait de la présidente, pour que le CPSF soit reconnu d'Utilité Publique et va faire les démarches dans ce sens.
- Un plan de relance est en cours pour impulser des actions en direction des ESMS par les référents paralympiques régionaux. Ces actions auraient pour objectif, à travers un « outil clé en main », de faire découvrir l'importance du sport pour les personnes en situation de handicap et, pour ceux qui veulent pratiquer de manière régulière, les amener vers le Sport Adapté, Handisport ou d'autres fédérations délégataires. Marc Truffaut s'est étonné de cette action, mise en place sans concertation avec les deux fédérations historiques et qui positionne les référents paralympiques en concurrence avec les instances FFSA et FFH déjà en contact avec les ESMS.
- Un projet du développement de la pratique sportive par les personnes en situation de handicap sur Paris est particulièrement avancé. Le CPSF voudrait une offre de pratiques plus importante, en ouvrant en particulier des sections handicap dans des clubs sportifs de Paris. Le CPSF serait, dans ce cadre, un coordinateur. Il demanderait aux fédérations SA et Handisport de participer à la formation de l'encadrement.
- A la suite de la participation du secrétaire général du CPSF à la « commission emploi » de l'Agence nationale du sport (ANS), nous avons été informés que le CPSF devrait bénéficier de 15 ESQ financés sur le budget de l'ANS, destinés à des fédérations délégataires membres du CPSF. Une discussion sur la fin du financement complémentaire par la CNSA des postes ESQ, dès 2021, a fait ressortir un timide engagement du CPSF pour appuyer techniquement la FFSA et la FFH et les accompagner dans ce dossier auprès de la CNSA.

4- Partenariats

- Appel à projet **CNSA** : Henri Miau a contacté Olivier Grin, Isabelle Caby et Isabelle Viallat sur ce dossier. Il sollicitera Olivier Grin sur la suite qui aura été donnée à cet appel à projet. En effet plusieurs CDSA se sont positionnés pour y répondre localement et les dates limites de réponse à cet appel à projet est assez proche
- **FDJ** : Evelyne Diaz et Laure Dugachard ont finalisé l'accord de partenariat avec la FDJ pour un montant de 80 000 € cette année. La FDJ a été également sollicitée pour permettre d'accompagner les CDSA et ligues dans leurs projets de reprise d'activités SA durant l'été. 50 000 euros APP projets post COVID 19 ont été proposés par la FDJ en sus des 80 000 pour le SAJ
- **ANCV** : Dans le cadre de la convention 2020, une demande a été faite auprès de l'ANCV afin de savoir si un ajustement serait fait compte tenu de la pandémie COVID 19 et en particulier sur le nombre de nuitées obligatoires et la possibilité de réaliser des projets en proximité. La réponse devrait intervenir début de semaine prochaine.
- **Plateforme « Soutiens ton club » lancée par la Fondation du sport français** (<https://www.soutienstonclub.fr>) : Une campagne de communication a été lancée par la Fondation du sport français sur la mise en place d'une plateforme permettant aux clubs sportifs de s'inscrire et d'être référencés et visibles par le plus grand nombre pour recevoir des dons. Les donateurs pourront verser une somme qui sera répartie ainsi : 85 % au club choisi, 5 % pour fonctionnement de la plateforme, 10 % vers un fonds de solidarité.

5- Logo des « para sport adapté »

Sandrine Destouches évoque les logos des disciplines para-sport adapté adoptés le 20 mai. Elle souhaite que le président rédige un texte de présentation à faire passer dans la newsletter informant ainsi de manière officielle ce changement d'appellation.

6- Conventions avec les fédérations ordinaires

Claude Gissot évoque le problème des différentes conventions dont le comité directeur a eu tardivement connaissance. Il regrette le manque de clarté dans le processus qui conduit la FFSA à passer convention et estime

que le comité directeur devrait être davantage informé pour se prononcer sur l'opportunité et les contenus de ces conventions.

Marc Truffaut souligne qu'en principe la FFSA ne signe plus de nouvelles conventions. Les dernières qui ont été signées (basket, tennis, équitation...) ou préparées (judo) sont le fruit d'une histoire dans les relations établies avec les fédérations concernées et l'investissement de certaines commissions sportives.

Henri Miau est d'accord pour que davantage de clarté soit établie dans le processus de négociation, d'écriture de suivi (qui fait quoi ?) de futures conventions, si la FFSA estime devoir renouveler des partenariats avec les fédérations délégataires. Il partage l'avis du président qui avait dit que la FFSA ne devait plus signer de conventions nouvelles.

L'attribution des délégations 2020 - 2024 pour les para-disciplines adaptées changera sans doute la donne sur les partenariats à établir avec les fédérations pour la future mandature.

7- Divers

- **Plongée** : La commission médicale a transmis au comité directeur le texte établi en lien avec la FFESSM sur la plongée à 6 - 12 m des personnes en situation de handicap mental et psychique. Ce document n'appelle pas de question par les membres.
- **PSF** : Claude Gissot contactera Emilie Laissus pour voir si Jeremy Rabu peut seconder Sandra De Crescenzo sur le PSF. Marie Paule souligne que la commission d'instruction fera attention dans l'instruction des dossiers à ne prendre en compte que les PERF des sports non paralympiques pour lesquels les ligues demandent un financement ANS.
- **Réunion de la DTN avec tous les PERF des ligues** : Marie-Paule Fernez rend compte de la réunion tenue avec Hervé Dewaele et les référents PERF des ligues. Tous les PERF des régions vont déposer un projet pour recevoir une aide financière ANS de leur DRJSCS. L'ANS priorisera les disciplines paralympiques. Elle constate avec satisfaction les bons liens établis entre les référents des ligues et les DRJSCS qui ont toutes manifesté leur souhait de soutenir le SA.
- **Nouvel appel à projet PERF par l'ANS** : L'ANS envisage de financer les stages sportifs organisés dans le cadre des PERF.
- La **commission médicale** du CNOSF aura lieu le 5 juin.
- Les devis pour la **confection des masques** commencent à arriver, Marc Truffaut présente un prototype de masque avec le logo de la FFSA.
- Marie-Paule Fernez fait connaître la demande de la CSN pétanque quant au positionnement du comité directeur sur la poursuite des activités à l'international en 2021. Question restée sans réponse pour l'instant.



Joël RENAULT
Secrétaire général



Marc TRUFFAUT
Président